

Bulletin d'information n°57 janvier-février-mars 2022

Bonjour à toutes et à tous !

Ce bulletin est exclusivement consacré au compte-rendu du Conseil d'administration qui s'est tenu le 29 mars 2022 et qui a décidé de l'avenir de notre association suite au décès de Linda, la présidente.

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 29 MARS 2022**

Présents : Agnès Hédon, Patrick Maizeret (trésorier), Sonia Saint Martin, Babeth Soulier-Laporte (secrétaire), Brigitte Taouss, Josette Mas, Jany Nezan.

Pouvoirs : Claude Guillaume et Alexandra Albenque qui ont donné leur pouvoir à Patrick Maizeret
Le quorum étant atteint, la séance débute à 14h30.

Patrick prend la parole et dirige les débats. Le souvenir de Linda, notre présidente disparue, est là bien présent, l'émotion est palpable, mais nous souhaitons tous que le C.A. se déroule le plus normalement possible et donc l'ordre du jour est scrupuleusement suivi.

- Rapport moral :

Patrick souligne qu'à la différence de ceux que rédigeait Linda, son rapport sera bref, rappelant la situation si particulière de cette année 2021 en raison de la pandémie qui a gêné nombre de nos activités, mais surtout en raison du décès de notre présidente, l'âme de l'Association « Le sens du partage ».

Deux buts sont assignés à cette séance : que faire de l'excédent de l'année et dans un deuxième temps quel avenir voyons-nous pour les activités de l'Association, si celle-ci continue ?

- Rapport financier :

Patrick, avec sa casquette de trésorier, détaille le compte d'exploitation.

L'artisanat a rapporté 1 656,90 €, ce qui est incroyable car beaucoup de ventes n'ont pu se tenir.

La recette des timbres s'élève à 4 166,76 €.

Avec les autres recettes de 92,60 € (adhésions, intérêts du Livret A et la participation aux frais de port des commandes), 5 916,26 € ont été dégagés.

Les dépenses ne s'étant monté qu'à 153,91 €, l'excédent 2021 est de 5 762,35 €.

Les versements aux ONG qui ont été votés lors de l'AG de l'année précédente ont été effectués, sauf pour l'Association Eau Vive qui a cessé toutes ses activités.

De ce fait, en plus de l'excédent de 5 762,35 € nous avons un report de l'exercice antérieur de 1 409,02 €, soit un solde de 7 171,37 € au 31/12/2021.

Il peut donc être versé 7 100 € aux ONG partenaires.

- **Approbation du budget** : le budget est adopté à l'unanimité et il est donné quitus au trésorier.

- **Rapport des projets des ONG** que nous envisageons de soutenir en 2022 :

Avec la somme non distribuée à Eau vive, nous avons donc 7 100 € à distribuer aux O.N.G.

Patrick détaille deux possibilités :

- ✓ donner 1 183 € à chacune des 6 ONG partenaires,
- ✓ ou verser 1 100 € à 5 ONG comme l'année précédente (Planète urgence, Espoir pour un enfant, ADIE, Passerelle Insertion et Hamap) et 1 600 € à « Pour un zébu » pour des raisons qui convainquent l'assemblée. Cette proposition est donc adoptée à l'unanimité.

- **Avenir des activités de l'Association** :

Patrick souligne que l'activité philatélique marche très bien.

A cette date, les recettes sont déjà de plus de 1 300 € depuis le début de l'année. Il poursuit cette activité avec plaisir et cela a le mérite de faire perdurer l'Association à laquelle nous sommes tous attachés.

Il semble difficile de continuer l'atelier tricot sous sa forme habituelle au siège. Les conseils de Linda et sa virtuosité en matière de doudous, le produit qui se vend le mieux, manqueront cruellement.

Il reste cependant un stock important à écouler et notamment de vêtements tricotés. Josette et Claude ont fait les dernières ventes. Elles acceptent de venir trier et ranger tous les articles restants.

Josette et Claude ont prévu d'organiser une vente au Club Vendémiaire avant Pâques.

Merci à elles.

Patrick liste ensuite toutes les manifestations auxquelles nous pourrions participer pour finir d'écouler le stock : Fête des vignes au domaine du Claud, Fête de la Courge, Marchés de Noël.

Il propose également d'organiser une vente privée chez lui.

Même si la poursuite du volet artisanat paraît difficile en l'absence de Linda, une bonne partie des participantes expriment le vif souhait de continuer à se voir pour tricoter ensemble et éventuellement créer de nouvelles activités. Le rythme des rencontres serait plus espacé. Jany se propose d'organiser ces ateliers tricot.

Suivant la suggestion de Sonia, un groupe WhatsApp intitulé « Le sens du partage » est créé sur-le-champ, dont Sonia sera l'Administratrice. Cela permettra au groupe d'échanger plus facilement, en particulier pour organiser les réunions.

- **Renouvellement du bureau** :

Font acte de candidature :

Patrick Maizeret : président

Babeth Laporte-Soulier : secrétaire

Agnès Hédon : trésorière

A l'unanimité des membres présents et représentés, ils sont tous les 3 élus à ces postes.

Nous vous renouvelons nos remerciements pour votre fidélité et votre soutien !!

L'équipe de rédaction